

COMITÉ SYNDICAL
du 14 février 2017

L'an deux mille dix-sept, le 14 février, à 9h00, les membres du Syndicat mixte ouvert Forum métropolitain du Grand Paris, régulièrement et individuellement convoqués par le Président, le 7 février 2017, se sont réunis au nombre de 84 présents et représentés et peuvent délibérer valablement, à l'Hôtel de Ville de Paris, sous la présidence de Monsieur Jean-François Vigier.

Présents :

Christian METAIRIE - ARCUEIL, Josiane FISCHER - ASNIERES-SUR-SEINE, Pascal BEAUDET - AUBERVILLIERS, Jacques CHAUSSAT - AULNAY-SOUS-BOIS, Yasmine BOUDJENAH - BAGNEUX, Jean-François VIGIER - BURES-SUR-YVETTE, Jean-Paul MARTINERIE - CHÂTENAY-MALABRY, Christophe TAMPON-LAJARLETTE - CHAVILLE, Amélie DELATTRE - COLOMBES, Eric CESARI - COURBEVOIE, Stéphane BEAUDET - COURCOURONNES, Sylvie SIMON-DECQ - CRETEIL, André MANGIN - DRANCY, Eugénie PONTHER - EPINAY-SUR-SEINE, Jeanne BECART - GARCHES, Patrice LECLERC - GENNEVILLIERS, Michel BUSSY - GONESSE, Stéphane OLIVIER - GUYANCOURT, Romain MARCHAND - IVRY-SUR-SEINE, Robin REDA - JUVISY-SUR-ORGE, Véronique COTE-MILLARD - LES CLAYES-SOUS-BOIS, Guillaume LAFEUILLE - LES LILAS, Michel HERBILLON - MAISONS-ALFORT, Joël ALLAIN - MALAKOFF, Georges KOCH - MEUDON, Marianne MARGATE - MITRY-MORY, Xavier LEMOINE - MONTFERMEIL, Patrick JARRY - NANTERRE, François MARTINACHE - NEUILLY-PLAISANCE, Patrick GAUTRAT - NEUILLY-SUR-SEINE, Anne HIDALGO - PARIS RP, Bernard GAHNASSIA - PUTEAUX, Jacques CHAMPION - ROMAINVILLE, Patrick OLLIER - RUEIL-MALMAISON, Didier PAILLARD - SAINT-DENIS, Valérie MAYER-BLIMONT - SANTENY, Philippe LAURENT - SCEAUX, Jean-Louis TESTUD - SURESNES, Thierry DEBARRY - VILLECRESNES, Jean-Michel ISSAKIDIS - VIROFLAY, Daniel GUIRAUD - EPT EST ENSEMBLE, Michel LEPRETRE - EPT GRAND ORLY, Valérie MAYER-BLIMONT - EPT HAUT DU VAL DE MARNE, Chantal BRAULT - EPT VALLEE SUD, Jean-Noël MOISSET - CA ROISSY PAYS DE FRANCE, Michel LEPRETRE - EPT VAL DE BIEVRE - SEINE AMONT, Patrick OLLIER - METROPOLE DU GRAND PARIS.

Excusés :

Eric GRILLON - ABLON-SUR-SEINE, Luc CARVOUNAS - ALFORTVILLE, Hugues RIBAUT - ANDRESY, Jean-Yves SENANT - ANTONY, Pierre SARDOU - BAGNOLET, Gilbert STROHL - BAILLY-ROMAINVILLIERS, Anne PELLETIER-LE-BARBIER - BIEVRES, Stéphane DE PAOLI - BOBIGNY, Patrick DOUET - BONNEUIL-SUR-MARNE, Paul HESSENBRUCH - BOUGIVAL, Philippe LOREC - BOURG-LA-REINE, Jean-Pierre SPILBAUER - BRY-SUR-MARNE, Chantal BRUNEL - BUSSY-SAINT-GEORGES, Jean-Yves LE BOUILLONNEC - CACHAN, Christophe DELRIEU - CARRIERES-SOUS-POISSY, Dominique ADENOT - CHAMPIGNY-SUR-MARNE, Hervé GICQUEL - CHARENTON-LE-PONT, Jean-Pierre SCHOSTECK - CHÂTILLON, Carine BORDUY - CHENNEVIERES-SUR-MARNE, Jacques CACHIN - CHESSY, Joseph SWIERK - CHILLY-MAZARIN, Didier GUILLAUME - CHOISY-LE-ROI, Jean-Didier BERGER - CLAMART, Rémi MUZEAU - CLICHY-LA-GARENNE, Lubovic TORO - COUBRON, Quentin GESELL - DUGNY, Philippe SUEUR - ENGHEN-LES-BAINS, Jean-François FONTENAY-AUX-ROSES, Yves TRAUGER - FONTENAY-LE-FLEURY, Jean-François FONTENAY-SOUS-BOIS, Daniel LEVEL - FOURQUEUX, Michel TEULET - HOUILLES, Olivier DELAPORTE - LA CELLE SAINT-CLOUD, Laurence BER

Accusé de réception en préfecture
076-200020675-20170214-PM201707-DE
Date de télétransmission : 28/02/2017
Date de réception en préfecture : 28/02/2017

PARIS
MÉTROPOLE

Gilles CARREZ - LE PERREUX-SUR-MARNE, Philippe PEMEZEZEC - LE PLESSIS-ROBINSON, Didier DOUSSET - LE PLESSIS-TREVISE, Jean-Michel GENESTIER - LE RAINCY, François GARAY - LES MUREAUX, Yves BOUHOURD - L'ETANG-LA-VILLE, Vincent JEANBRUN - L'HAY-LES-ROSES, Françoise LECOUFLE - LIMEIL-BREVANNES, François PELLETANT - LINAS, Pierre-Yves MARTIN - LIVRY-GARGAN, Daniel GODART - LOUVECIENNES, Michel VIALAY - MANTES-LA-JOLIE, Monique FUHRER-MOQUEROU - MANTES-LA-VILLE, Yves PERROT - MARLY-LE-ROI, Christiane BARDY-WEISS - MARNES-LA-COQUETTE, Sylvie GERINTE - MAROLLES-EN-BRIE, Patrice BESSAC - MONTREUIL, Jacques FAUBERT - NEUILLY-SUR-MARNE, Yvan FEMEL - NOISEAU, Thomas FRANCESCHINI - NOISY-LE-SEC, Michel De RONNE - ORMESSON-SUR-MARNE, David ROS - ORSAY, Georges URLACHER - PERIGNY-SUR-YERRES, Michel FOURCADE - PIERREFITTE-SUR-SEINE, Michel VALLADE - PIERRELEAYE, Gilles BORD - PONTAULT-COMBAULT, Claude CAPILLON - ROSNY-SOUS-BOIS, Michel GUILLAMAUD - ROSNY-SUR-SEINE, Raymond CHARRESSON - RUNGIS, Eric BERDOATI - SAINT-CLOUD, Patrick BEAUDOUIN - SAINT-MANDE, Christian CAMBON - SAINT-MAURICE, François PUPPONI - SARCELLES, Alexandra DUBLANCHE - SARTROUVILLE, Stéphane GATIGNON - SEVRAN, Grégoire DE LA RONCIERE - SEVRES, Azzédine TAÏBI - STAINS, Gilles GASSENBACH - TAVERNY, Richard DELL'AGNOLA - THIAIS, François ASENSI - TREMBLAY-EN-FRANCE, Dominique BAILLY - VAUJOURS, Thomas JOLY - VERRIERES-LE-BUISSON, Pascal COLLADO - VERNOUILLET, Aline de MARCILLAC - VILLE D'AVRAY, Elie YÉBOUET - VILLEJUIF, Didier GONZALES - VILLENEUVE-LE-ROI, Sylvie ALTMAN - VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Daniel LAURENT - VILLEPINTE, Carinne JUSTE - VILLETANEUSE, Michel OUDINET - VILLIERS-SUR-MARNE, Laurent LAFON - VINCENNES, Michel LEPRETRE - VITRY-SUR-SEINE, Dominique BOULEY - WISSOUS, Arnaud DE BELENET - CA VAL D'EUROPE, Michel CHARTIER - CA MARNE ET GONDOIRE, Olivier LEONHARDT - CA CŒUR D'ESSONNE AGGOMERATION, Christian FAVIER - CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-MARNE, Pierre BEDIER - CONSEIL GENERAL DES YVELINES, Valérie PECRESSE - CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE.

Ont donné pouvoir :

Yves REVILLON - BOIS-COLOMBES, Sylvine THOMASSIN - BONDY, Pierre-Christophe BAGUET - BOULOGNE-BILLANCOURT, Stéphanie DAUMIN - CHEVILLY-LARUE, Olivier KLEIN - CLICHY-SOUS-BOIS, Jean-Jacques BRIDEY - FRESNES, Patricia TORDJMAN - GENTILLY, André SANTINI - ISSY-LES-MOULINEAUX, Olivier DOSNE - JOINVILLE-LE-PONT, Gilles POUX - LA COURNEUVE, Jean-Pierre HERVO - LA GARENNE-COLOMBES, Jean-Paul FAURE-SOULET - LA QUEUE-EN-BRIE, Thierry MEIGNEN - LE BLANC-MESNIL, Vincent CAPO-CANELLAS - LE BOURGET, Jean-Marc NICOLLE - LE KREMLIN-BICÊTRE, Gérard COSME - LE PRE SAINT-GERVAIS, Patrick BALKANY - LEVALLOIS-PERRET, Mohamed GNABALI - L'ÎLE-SAINT-DENIS, Yves THOREAU - MANDRES-LES-ROSES, Jean-Noël CARPENTIER - MONTIGNY-LES-CORMEILLES, Jean-Loup METTON - MONTROUGE, Jacques JP MARTIN - NOGENT-SUR-MARNE, Christine JANODET - ORLY, Bertrand KERN - PANTIN, Karl OLIVE - POISSY, William DELANNOY - SAINT-OUEN, Françoise BAUD - VALENTON, Bernard GAUDUCHEAU - VANVES, Virginie MICHEL-PEULSEN - VAUCRESSON, Pascal THEVENOT - VELIZY-VILLACOUBLAY, Pierre-Christophe BAGUET - EPT GRAND PARIS SEINE OUEST, Patrick BRAOUEZEC - EPT PLAINE COMMUNE, Francis CHOUAT - CA GRAND PARIS SUD, Michel BOURNAT - CA PARIS SACLAY, Luc STREAHIANO - CA PLAINE VALLEE, Patrick DEVEDJIAN - CONSEIL GENERAL DES HAUTS-DE-SEINE Stéphane TROUSSEL - CONSEIL GENERAL DE SEINE-SAINT-DENIS.

Monsieur Philippe Laurent, représentant la commune de Sceaux, a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire.

Objet : Don de mobilier et de matériel informatique.

Le syndicat est propriétaire de mobilier qui n'est plus adapté et/ou est usagé et ne sera donc plus utilisé, et de matériel informatique acquis en 2010 qui a été renouvelé en 2016 en raison de son obsolescence.

Il vous est donc proposé de remettre sous forme de don à EMMAÛS, association à but non lucratif, le mobilier et le matériel informatique. Bien que réformés, ces biens sont réemployables et permettront à l'association et à ses bénéficiaires d'en disposer selon leurs besoins et, de faire également de notre syndicat un acteur de la solidarité.

Ces biens, dont la liste est annexée à la présente délibération, seront donc sortis de l'inventaire comptable et leur transport sera assuré par l'association EMMAÛS.

Enfin, des objets promotionnels sérigraphiés « Paris Métropole », (carnets et sacs) dont l'utilisation est devenue caduque par le changement de nom du syndicat mixte, seront également remis lors de l'enlèvement du mobilier et du matériel informatique.



LE COMITÉ SYNDICAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté du 13 février 2017 du Préfet de Région, Préfet de Paris, autorisant la modification des statuts du syndicat mixte ouvert d'études ;

Vu les statuts du syndicat mixte ouvert d'études *Forum métropolitain du Grand Paris* ;

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er} : Décide le don de mobilier usagé, de matériel informatique obsolète, ainsi que de sacs et de carnets à l'association EMMAÛS ;

Article 2 : Autorise le Président à signer tous actes y afférents ainsi qu'à établir les écritures de sortie des biens cédés.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Comité Syndical.

Le Président



Jean-François Vigier

Annexe à la délibération n° 2017-07

Inventaire des biens et fournitures cédés

- 7 unités centrales hp pro



- 3 ordinateurs portables hp pro



- 7 claviers d'ordinateurs hp pro
- 3 souris hp pro



- 1 fauteuil tissu de bureau
- 9 chaises tissu de bureau



- 1 chariot pour le transport de chaises de bureau



- sacs sérigraphiés « Paris Métropole »
- carnets sérigraphiés « Paris Métropole »

